



ASC AVIZE HANDBALL



FICHE DE RENSEIGNEMENTS

RESERVE AU SECRETARIAT

Catégorie : Mutation :
N° Licence : Qualifié le :

A remplir par tous les licenciés :

Nom & Prénom :
Adresse :
C.P. : Ville :
Date et lieu de naissance : Sexe : M F
Tel Domicile : Portable :
E-mail :
Profession / Etudes :
Personnes à contacter en cas d'urgence :
Allergie/Problème de santé :

A remplir par les parents des licenciés mineurs :

Nom, Prénom des parents :
Adresse :
Tel Domicile :
Portable :
Tel Bureau :
Heure pour être joint :
Professions :

Possèdes-tu des diplômes :

	ARBITRE	ENTRAINEUR
Niveau		
Délivré le		
Lieu/Dép.		
N° Carte		
Demande de Formation		



ASC AVIZE HANDBALL



PIECES A FOURNIR

Chaque licencié ne pourra débiter la compétition qu'après le retour du dossier complet. Le club doit gérer toutes les inscriptions en même temps : les premiers dossiers complets seront donc les premiers à pouvoir jouer. Les inscriptions se feront auprès des entraîneurs.

Sont nécessaires :

- Fiche inscription FFHB
- Certificat médical sur la fiche d'inscription FFHB
- 2 photos (avec nom et prénom au dos)
- 3 enveloppes timbrées
- Montant de la cotisation (possibilité de donner 3 chèques)
- Fiche de renseignements remplie
- Autorisations parentales signées
- Contrat moral joueur / club signé
- **ATTENTION : Pour tous les nouveaux licenciés : copie recto verso de la carte identité/livret de famille**

Pour toutes les mutations :

- Un chèque de 100 € (coût de la mutation auprès de la Fédération Française de Handball)
- Un justificatif de changement de domicile/travail pour toute mutation après le 14 juillet (pour les joueurs seniors).

Réduction de 5€ pour
inscription avant le 15 Juillet

Tarif des Cotisations : A l'ordre de ASC AVIZE HANDBALL

Masculins & Féminins	Année de Naissance	Age	Cotisation	Licence Joueur	Après le 15/07	Av le 15/07
+ 16 ans	1993 et avant	17 ans et plus	30 €	70 €	100 €	95 €
- 18 ans	1993 / 94 / 95	15 / 16 / 17 ans		60 €	90 €	85 €
- 16 ans	1995 / 96 / 97	13 / 14 / 15 ans		50 €	80 €	75 €
- 14 ans	1997 / 98 / 99	11 / 12 / 13 ans		40 €	70 €	65 €
- 12 ans	1999 / 00 / 01	9 / 10 / 11 ans		30 €	60 €	65 €
Mini Hand	2002 à 2005 ...	De 8 ans à 5 ans		20 €	50 €	45 €
Loisir	1995 et avant	+ 15 ans		20 €	50 €	45 €
Dirigeants	1992 et avant	18 ans et plus	10 €	40 €	35 €	

Nous avons décidé cette année de répercuter et de réorganiser une partie de l'augmentation du comité de la Marne, de la ligue Champagne Ardenne et de la Fédération Française sur le tarif de nos licences (inchangé depuis 2008). Pour tous dossiers complets rendus avant le 15 Juillet vous bénéficierais d'une réduction de 5€ par licence.

Règlements :

Possibilité de régler en 1 ou 3 fois : les chèques seront encaissés aux mois de septembre, d'octobre et de novembre.

Secrétariat : ASC AVIZE HANDBALL - 23 Rue Gambetta – 51200 EPERNAY

Site internet : www.asc-avize-handball.com Email : mlelong@asc-avize-handball.com

Michaël LELONG : 06 81 64 01 71 / Didier STEVENARD : 06 23 81 27 03



ASC AVIZE HANDBALL



AUTORISATIONS

Pour les enfants mineurs, les autorisations parentales, d'évacuation et de soins doivent être obligatoirement remplies.

Je soussigné responsable légal
de l'enfant

AUTORISATION PARENTALE

Autorise mon enfant à participer aux activités de l'ASC AVIZE HANDBALL.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DE SOINS

Autorise l'équipe de direction de l'ASC AVIZE HANDBALL à prendre, sur avis médical, toutes dispositions nécessitées par l'état de mon enfant en cas d'accident.

AUTORISATION DE TRANSPORT

Autorise mon enfant à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par le club. **Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement** contre l'ASC AVIZE HANDBALL en cas d'accident. Dans le cas contraire, j'accompagnerai moi-même mon enfant à chaque déplacement.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

Autorise l'ASC AVIZE HANDBALL à prendre en photo mon enfant pendant les activités au sein du club. J'autorise l'ASC AVIZE HANDBALL à afficher ces photos dans ses locaux ou lieux que le club utilise et éventuellement à publier ces photos dans des supports internes et/ou externes du club (journal, site internet ...). J'ai pris bonne note que cette disposition n'ouvre droit à aucune rémunération.

AUTORISATION DE RETOUR AU DOMICILE

Autorise mon enfant à rentrer par ses propres moyens après un entraînement ou match. Dans le cas contraire, les parents devront venir chercher leur enfant dans le gymnase aux horaires de fin d'entraînement ou de match. Il est important de noter qu'en dehors des horaires d'entraînement ou de match, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Fait à

le

Lu & approuvé
Signature



ASC AVIZE HANDBALL



FONCTIONNEMENT DU CLUB

Des obligations techniques, sportives et d'arbitrages ont été mises en place par la FFHB, la Ligue Champagne Ardenne et le Comité Marne afin que chaque club participe au développement du Handball en étant sensibilisé au fait qu'il ne peut y avoir de jeu sans entraîneurs, arbitres et jeunes.

Le club se doit donc de former et d'inscrire un maximum d'équipes de jeunes dans toutes les catégories, garçons et filles. C'est de toute façon primordial pour assurer l'avenir du club à moyen et long terme. Il se doit aussi de fournir des arbitres et de former des entraîneurs sous peine d'être lourdement sanctionné sportivement et financièrement.

Cela signifie, en quelques chiffres, pour la saison 2010/2011, pour l'engagement de **6 équipes** :

- **plus de 120 matchs** à jouer dont la moitié à domicile
- **plus de 370 heures** d'entraînement à assurer
- **au moins 10 entraîneurs** dont 5 entraîneurs diplômés
 - o 5 Niveau 2 dont 2 en formation Niveau 3
- **au moins 6 arbitres officiels** à fournir (Dont 2 Régionaux)
- **6 jeunes arbitres** (Dont 2 en formations)
- **au moins 50 arbitrages officiels** (Dont 14 en Région) à assurer

C'est pourquoi nous recherchons des adultes (joueuses, joueurs ou, pourquoi pas, des parents) pour entraîner et encadrer les équipes ou pour être arbitre officiel pour le club (arbitrages rémunérés).

Nous recherchons également des parents pour être « **responsable administratif** » de l'équipe de leur enfant :

- donner un coup de main à l'entraîneur pendant les matchs
- s'assurer de la disponibilité des joueurs, des maillots, de la pharmacie, des ballons
- organiser les déplacements, le lavage des maillots
- dépanner quelques week-ends pour le coaching de l'équipe
 - o obligation d'être licencié pour être inscrit sur la feuille de match

Le club ne possède pas de minibus ni de machine à laver. Il sera donc demandé aux licenciés ou à leurs parents, de prendre quelques fois leur voiture pour accompagner et de laver les maillots de l'équipe. Il serait préférable d'instaurer un roulement entre ces personnes afin de ne pas solliciter toujours les mêmes personnes.

Enfin nous rappelons à **tous les joueurs** (euses) seniors qu'il est impératif qu'ils fassent **par saison** au moins **3** : (Un tableau sera mise à jour et vérifier en fin de saison)

- Arbitrage de match de jeunes ou
- Coaching ou
- Table de marque ou
- Tutorat de Jeune Arbitre.

Secrétariat : ASC AVIZE HANDBALL - 23 Rue Gambetta – 51200 EPERNAY

Site internet : www.asc-avize-handball.com Email : mlelong@asc-avize-handball.com

Michaël LELONG : 06 81 64 01 71 / Didier STEVENARD : 06 23 81 27 03



ASC AVIZE HANDBALL



CONTRAT MORAL JOUEUR / CLUB

En me licenciant à l'ASC AVIZEHANDBALL, je m'engage à respecter les différents points suivants afin de pratiquer mon sport dans les meilleures conditions :

1/ Participer régulièrement aux entraînements.

L'entraîneur prépare chaque séance en comptant sur l'intégralité de l'équipe, il est normal de respecter son travail et de venir à chaque entraînement. Toute absence doit rester exceptionnelle et, dans la mesure du possible, être signalée à l'entraîneur au moins 24 heures avant.

2/ Etre présent aux matches de mon équipe.

Afin qu'un match se déroule dans les meilleures conditions, l'équipe doit compter une douzaine de joueur. Chaque absent pénalise son équipe et le travail qui a été fait à l'entraînement. Le joueur est tenu de suivre le calendrier des rencontres et de pouvoir préciser à l'entraînement sa présence ou non et ne pas pénaliser toute l'équipe.

3/ Essayer d'assister aux matches des autres équipes du club.

Le club comprend plusieurs équipes (6 équipes depuis les -6 ans jusqu'aux séniors) qui jouent tous les week-ends à la salle CATTANI. Il est toujours appréciable pour les joueurs d'avoir du public. Merci aux jeunes d'encourager leurs équipes séniors et aux séniors de soutenir leurs futurs coéquipiers.

3/ Avoir une tenue adaptée à l'entraînement et au match.

Short, jogging, T-shirt, chaussures de sport... Le club fournit un maillot pour les matches. Sans tenue, l'entraîneur est en droit de refuser un joueur.

4/ Adopter un comportement sportif digne de ce nom.

Aucun geste violent ni aucune insulte, aucun comportement caractériel, aucune dégradation ne pourra être accepté. Le fair-play est de rigueur : gardons en tête que nous ne jouons pas la finale de la coupe du monde.

5/ Faire adopter un comportement sportif.

Expliquer aux personnes venant assister aux matches (familles, amis ...) que le public doit aussi avoir un comportement sportif, avant, pendant et après le match : pas d'insulte, pas de contestation des choix de l'entraîneur ou de l'arbitre ... Les joueurs n'ont besoin que d'encouragements.

6/ Aider le club lors des matches et tournois.

Fait à _____ le _____

Le joueur :
Signature :

Les parents (si licencié mineur) :
Signatures :

Secrétariat : ASC AVIZE HANDBALL - 23 Rue Gambetta – 51200 EPERNAY
Site internet : www.asc-avize-handball.com Email : mlelong@asc-avize-handball.com
Michaël LELONG : 06 81 64 01 71 / Didier STEVENARD : 06 23 81 27 03